



LA JOURNÉE

La fête du Sacré Cœur a été célébrée avec un éclat et une ferveur remarquables à Montmartre et à Paray-le-Monial. La Chambre discute aujourd'hui les interpellations sur les abus de pouvoir du ministre de la Guerre, et notamment la mesure qui a enlevé au général Tournier le commandement du 13<sup>e</sup> corps d'armée.

DANS DIX MOIS

Il est incontestable que les événements actuels font tomber les écailles de beaucoup d'yeux illusionnés. Parmi nos amis et même parmi nos adversaires, bon nombre d'optimistes imprévisibles commencent à se poser la question de M. Goblet : Où allons-nous ? Et ces mots sont plus qu'une interrogation. Ils sont un cri de stupéfaction inquiète où se traduit l'angoisse de l'abîme entrevu.

LA FÊTE DU SACRÉ CŒUR A MONTMARTRE

La fête du Sacré Cœur a été célébrée à la basilique de Montmartre avec une solennité qui rendait vraiment exceptionnellement énorme l'affluence des fidèles. Le cardinal-archevêque de Paris assistait à la grand-messe célébrée par M. l'abbé Odellin, vicaire général. Son Eminence a présidé elle-même aux vêpres, à l'issue desquelles on lui a offert une magnifique procession et la consécration solennelle de la France au Sacré Cœur de Jésus.

RETRAIT DES DEMANDES SUBSIDIAIRES D'AUTORISATION

Les Français, les Dominicains et les Capucins ont retiré la demande subsidiaire d'autorisation qu'ils avaient formée. Voilà une nouvelle particulièrement grave. Elle a eu certes du mérite ces religieux. D'une part, ils étaient traités par le gouvernement, en dehors des rares maisons réservées, avec la dernière rigueur, et d'autre part, ils s'étaient exposés, en se séparant de l'ensemble des Congrégations, presque unanimes dans la résistance passive, à bien des amertumes dont eux seuls ont le secret.

LA FÊTE DU SACRÉ CŒUR

Il n'y a plus aucun doute, les misérables qui, dimanche dernier, à Sainte-Foy-lès-Lyon, ont essayé de troubler les catholiques lyonnais dans le libre exercice de leur culte, ont les stipendiés du ministère par l'entremise de la préfecture du Rhône.

SCANDALEUSE INTERDICTION

Il n'y a plus aucun doute, les misérables qui, dimanche dernier, à Sainte-Foy-lès-Lyon, ont essayé de troubler les catholiques lyonnais dans le libre exercice de leur culte, ont les stipendiés du ministère par l'entremise de la préfecture du Rhône.

COURAGE FORCÉ

On raconte qu'au moment de l'attaque par les gens de Figueira contre M. Jonnard et son escorte, on put voir rester obstinément en arrière un personnage qui un mulet ramenait à pas lent et qui essayait de se protéger contre les balles des Marocains en agitant d'une façon comique son ombrelle blanche.

LES REFOUILLISSEMENTS PÉRIODIQUES

Le mois de mai n'a pas précisément été joliment le vent la tradition, mais on nous a expliqué que la tradition avait tort, et que le mois de mai, subissant l'influence des saints de glace, était soumis forcément à un « refoeuillagement périodique » et qu'il fallait en prendre note parti.

LE PÉLERINAGE DE PARAY-LE-MONIAL

Paray-le-Monial, 19 juin. La basilique est pleine de monde; la plus grande messe est célébrée au milieu des pèlerins. Sa présence, l'éloquent sermon de M. l'abbé Poindrac, après un Magnificat solennel, ont passé l'enthousiasme dans tous les cœurs, et c'est avec entraînement que la procession à Notre-Dame-de-Romay s'organise.

LA FÊTE DU SACRÉ CŒUR

Les savants ne se laissent pas émouvoir pour si peu et, imperturbables, ils proclament que nous sommes également en présence d'un phénomène périodique. Ce phénomène, ajoutent-ils, est provoqué par l'afflux de masses d'air froid originaires des contrées septentrionales, il est de plus lié à la présence d'une situation typique caractérisée par l'existence d'une dépression sur la Russie, égale auquel fait suite un anticyclone couvrant l'ouest de l'Europe.

RETRAIT DES DEMANDES SUBSIDIAIRES D'AUTORISATION

Les Français, les Dominicains et les Capucins ont retiré la demande subsidiaire d'autorisation qu'ils avaient formée. Voilà une nouvelle particulièrement grave. Elle a eu certes du mérite ces religieux. D'une part, ils étaient traités par le gouvernement, en dehors des rares maisons réservées, avec la dernière rigueur, et d'autre part, ils s'étaient exposés, en se séparant de l'ensemble des Congrégations, presque unanimes dans la résistance passive, à bien des amertumes dont eux seuls ont le secret.

RETRAIT DES DEMANDES SUBSIDIAIRES D'AUTORISATION

Les Français, les Dominicains et les Capucins ont retiré la demande subsidiaire d'autorisation qu'ils avaient formée. Voilà une nouvelle particulièrement grave. Elle a eu certes du mérite ces religieux. D'une part, ils étaient traités par le gouvernement, en dehors des rares maisons réservées, avec la dernière rigueur, et d'autre part, ils s'étaient exposés, en se séparant de l'ensemble des Congrégations, presque unanimes dans la résistance passive, à bien des amertumes dont eux seuls ont le secret.

RETRAIT DES DEMANDES SUBSIDIAIRES D'AUTORISATION

Les Français, les Dominicains et les Capucins ont retiré la demande subsidiaire d'autorisation qu'ils avaient formée. Voilà une nouvelle particulièrement grave. Elle a eu certes du mérite ces religieux. D'une part, ils étaient traités par le gouvernement, en dehors des rares maisons réservées, avec la dernière rigueur, et d'autre part, ils s'étaient exposés, en se séparant de l'ensemble des Congrégations, presque unanimes dans la résistance passive, à bien des amertumes dont eux seuls ont le secret.

RETRAIT DES DEMANDES SUBSIDIAIRES D'AUTORISATION

Les Français, les Dominicains et les Capucins ont retiré la demande subsidiaire d'autorisation qu'ils avaient formée. Voilà une nouvelle particulièrement grave. Elle a eu certes du mérite ces religieux. D'une part, ils étaient traités par le gouvernement, en dehors des rares maisons réservées, avec la dernière rigueur, et d'autre part, ils s'étaient exposés, en se séparant de l'ensemble des Congrégations, presque unanimes dans la résistance passive, à bien des amertumes dont eux seuls ont le secret.

RETRAIT DES DEMANDES SUBSIDIAIRES D'AUTORISATION

Les Français, les Dominicains et les Capucins ont retiré la demande subsidiaire d'autorisation qu'ils avaient formée. Voilà une nouvelle particulièrement grave. Elle a eu certes du mérite ces religieux. D'une part, ils étaient traités par le gouvernement, en dehors des rares maisons réservées, avec la dernière rigueur, et d'autre part, ils s'étaient exposés, en se séparant de l'ensemble des Congrégations, presque unanimes dans la résistance passive, à bien des amertumes dont eux seuls ont le secret.

CURIEX POINT DE DROIT PARLEMENTAIRE

Le jugement du tribunal de Bayonne acquittant les Capucins et les Dominicains a causé dans les couloirs du Palais-Bourbon une certaine émotion. C'est notre ami, M. Massabuau, qui, le premier, dans un remarquable article de l'Action Libérale, a développé la thèse qui vient de triompher devant les juges de Bayonne.

RETRAIT DES DEMANDES SUBSIDIAIRES D'AUTORISATION

Les Français, les Dominicains et les Capucins ont retiré la demande subsidiaire d'autorisation qu'ils avaient formée. Voilà une nouvelle particulièrement grave. Elle a eu certes du mérite ces religieux. D'une part, ils étaient traités par le gouvernement, en dehors des rares maisons réservées, avec la dernière rigueur, et d'autre part, ils s'étaient exposés, en se séparant de l'ensemble des Congrégations, presque unanimes dans la résistance passive, à bien des amertumes dont eux seuls ont le secret.

RETRAIT DES DEMANDES SUBSIDIAIRES D'AUTORISATION

Les Français, les Dominicains et les Capucins ont retiré la demande subsidiaire d'autorisation qu'ils avaient formée. Voilà une nouvelle particulièrement grave. Elle a eu certes du mérite ces religieux. D'une part, ils étaient traités par le gouvernement, en dehors des rares maisons réservées, avec la dernière rigueur, et d'autre part, ils s'étaient exposés, en se séparant de l'ensemble des Congrégations, presque unanimes dans la résistance passive, à bien des amertumes dont eux seuls ont le secret.

RETRAIT DES DEMANDES SUBSIDIAIRES D'AUTORISATION

Les Français, les Dominicains et les Capucins ont retiré la demande subsidiaire d'autorisation qu'ils avaient formée. Voilà une nouvelle particulièrement grave. Elle a eu certes du mérite ces religieux. D'une part, ils étaient traités par le gouvernement, en dehors des rares maisons réservées, avec la dernière rigueur, et d'autre part, ils s'étaient exposés, en se séparant de l'ensemble des Congrégations, presque unanimes dans la résistance passive, à bien des amertumes dont eux seuls ont le secret.

RETRAIT DES DEMANDES SUBSIDIAIRES D'AUTORISATION

Les Français, les Dominicains et les Capucins ont retiré la demande subsidiaire d'autorisation qu'ils avaient formée. Voilà une nouvelle particulièrement grave. Elle a eu certes du mérite ces religieux. D'une part, ils étaient traités par le gouvernement, en dehors des rares maisons réservées, avec la dernière rigueur, et d'autre part, ils s'étaient exposés, en se séparant de l'ensemble des Congrégations, presque unanimes dans la résistance passive, à bien des amertumes dont eux seuls ont le secret.

RETRAIT DES DEMANDES SUBSIDIAIRES D'AUTORISATION

Les Français, les Dominicains et les Capucins ont retiré la demande subsidiaire d'autorisation qu'ils avaient formée. Voilà une nouvelle particulièrement grave. Elle a eu certes du mérite ces religieux. D'une part, ils étaient traités par le gouvernement, en dehors des rares maisons réservées, avec la dernière rigueur, et d'autre part, ils s'étaient exposés, en se séparant de l'ensemble des Congrégations, presque unanimes dans la résistance passive, à bien des amertumes dont eux seuls ont le secret.

INFORMATIONS DU SOIR

CONSEIL DES MINISTRES. Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Loubet. La séance a été consacrée à l'exposition des affaires courantes. M. COMBES ET M. BUISSON. Contrairement aux renseignements donnés ce matin par l'Action, journal de M. Buisson, et qu'on devait, par conséquent, regarder comme exacts, on apprend, au ministère de l'Intérieur, que M. Combes ait accepté un amendement que lui aurait proposé M. Ferdinand Buisson au sujet de la proposition Masco, relative à la sécularisation des congréganistes.

LE CARDINAL VAUGHAN

Ontéariographie de Londres à l'Agence Havas : Le cardinal Vaughan est aujourd'hui très able; on dit son état désespéré.

LE CARDINAL VAUGHAN

Ontéariographie de Londres à l'Agence Havas : Le cardinal Vaughan est aujourd'hui très able; on dit son état désespéré.

M. LOUBET & LE VATICAN

Voilà, à titre purement documentaire, une dépêche de l'agence Paris-Nouvelles : On mande de Rome au Corriere della Sera que la combinaison suivante aurait été imaginée pour faciliter la visite du président Loubet au Vatican, lors de son voyage en Italie.

LE CARDINAL VAUGHAN

Ontéariographie de Londres à l'Agence Havas : Le cardinal Vaughan est aujourd'hui très able; on dit son état désespéré.

LA COUPE DE CASSATION

La Cour de cassation a rejeté les pourvois formés par les procureurs généraux contre les arrêts acquittant MM. les abbés Poitrier et Hélin, anciens Jésuites.

LES HÉCATOMBES DANS L'ARMÉE

Toute la presse est émue de la mise à la retraite d'office du colonel et d'un capitaine du 39<sup>e</sup> dragons.

M. LOUBET A LONDRES

L'escadre qui escortera M. Loubet se composera de trois cuirassés et de trois contre-torpilleurs du dernier modèle.

A LA LOUVÈRE

Un maître qui refuse de marcher. Voici de nouveaux détails sur les manifestations qui ont marqué la fermeture des chapelles de Saint-Basile et de Saint-Vincent à la Louvère.

EN SERBIE

Rome, 19 juin. Les journaux publiés la veille ont annoncé que M. Milanovitch, ministre de Serbie à Rome, demandait catégoriquement la nouvelle qu'on aurait trouvée une lettre de lui conseillant au roi Alexandre d'employer des méthodes extrêmes contre les rebelles.

CONTRE LES PROCESSIONS

Saint-Etienne, 19 juin. Les groupes démocratiques et de la libre pensée de Roanne organisent pour dimanche une manifestation à l'occasion de la procession de la Fête-Dieu au Coteau.

ECHOS PARLEMENTAIRES

LA COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT. La Commission de l'enseignement, réunie sous la présidence de M. Buisson, a entendu M. le ministre de l'Instruction publique sur le projet de loi relatif à la création des zones franches dans les ports maritimes, a entendu les délégués des Sociétés suivantes : Chambres de commerce de Bordeaux et de Nantes, Syndicat des vins et spiritueux de la Gironde, Union des Syndicats girondins, Syndicat des propriétaires viticulteurs de la Gironde.

ECHOS DU SÉNAT

LES MARONS D'ÉCOLES. La Commission chargée d'examiner le projet de loi relatif à la construction d'offices des missions d'écoles a entendu, aujourd'hui, la lecture du rapport de M. Béruet, qui conclut à l'adoption du projet tel qu'il a été voté par la Chambre.

LA FAUSSE TIARE

M. Rogée-Dalle a averti le ministre de l'Instruction publique qu'il lui posera à une prochaine séance une question sur la fausse tiare du Louvre.

LA COMMISSION DES CONGRÉGATIONS

La Commission des Congrégations, réunie sous la présidence de M. Clemenceau, qui s'est réunie dans une précédente séance un vote favorable à l'autorisation générale pour la Congrégation des Cisterciens-Trappistes, a commencé l'examen particulier de chacun des établissements de cette Congrégation.

LA COMMISSION DES CONGRÉGATIONS

La Commission des Congrégations, réunie sous la présidence de M. Clemenceau, qui s'est réunie dans une précédente séance un vote favorable à l'autorisation générale pour la Congrégation des Cisterciens-Trappistes, a commencé l'examen particulier de chacun des établissements de cette Congrégation.

LA COMMISSION DES CONGRÉGATIONS

La Commission des Congrégations, réunie sous la présidence de M. Clemenceau, qui s'est réunie dans une précédente séance un vote favorable à l'autorisation générale pour la Congrégation des Cisterciens-Trappistes, a commencé l'examen particulier de chacun des établissements de cette Congrégation.

LA COMMISSION DES CONGRÉGATIONS

La Commission des Congrégations, réunie sous la présidence de M. Clemenceau, qui s'est réunie dans une précédente séance un vote favorable à l'autorisation générale pour la Congrégation des Cisterciens-Trappistes, a commencé l'examen particulier de chacun des établissements de cette Congrégation.

LA COMMISSION DES CONGRÉGATIONS

La Commission des Congrégations, réunie sous la présidence de M. Clemenceau, qui s'est réunie dans une précédente séance un vote favorable à l'autorisation générale pour la Congrégation des Cisterciens-Trappistes, a commencé l'examen particulier de chacun des établissements de cette Congrégation.

LA COMMISSION DES CONGRÉGATIONS

La Commission des Congrégations, réunie sous la présidence de M. Clemenceau, qui s'est réunie dans une précédente séance un vote favorable à l'autorisation générale pour la Congrégation des Cisterciens-Trappistes, a commencé l'examen particulier de chacun des établissements de cette Congrégation.

LA COMMISSION DES CONGRÉGATIONS

La Commission des Congrégations, réunie sous la présidence de M. Clemenceau, qui s'est réunie dans une précédente séance un vote favorable à l'autorisation générale pour la Congrégation des Cisterciens-Trappistes, a commencé l'examen particulier de chacun des établissements de cette Congrégation.